



**Procès-verbal
de la rencontre
du mercredi 2 mai 2018**

Présences

Parents

Alarie, Christine
Archambeault, Sonia, vice-présidente
Bédard, Karine
Boulet, Josée
Bureau, Stéphanie
Charbonneau, Annie
Foisy, Josée
Fillion, Simon

Huard, Mélanie
Lambert, Suzie, présidente
Lussier, Hélène
Ménard, Sara
Perras, Jean-Claude
Plaisance, Simon
Richard, Isabelle
Ruel, Patcy

Organismes

Blanchard, Josée - personnel professionnel
Bonneau, Lynda - représentante DG
D'Amour, Marie-France CISSMO
Sénécal, Catherine, CIUSSS de l'Estrie - CHUS
Thibault, Janie – CIUSSS-CHUS

Absences

Caron, Annie
et secrétaire
Charbonneau, Claudie, CISSMO
Davignon, Kaïna

Mousseau, Saskia - représentante directions
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Ruel, Karine

Non membres

Chicoine, Caroline
Vadnais, Marie-Joëlle

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Madame Archambeault souhaite la bienvenue aux membres et mentionne que madame Lambert arrivera plus tard. Elle demande également si une personne pourrait être secrétaire pour cette rencontre puisque madame Mousseau est absente. Madame Mélanie Huard se porte volontaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté par monsieur Simon Fillion et appuyé par madame Hélène Lussier avec l'ajout au point varia :

- Nombre d'enfants à fréquentation partielle ;
- Présentation d'un service ;
- Questionnement de madame Claudie Charbonneau

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2017

Adopté par madame Josée Blanchard et appuyé par madame Stéphanie Bureau.

Monsieur Jean-Claude Perras mentionne qu'au point varia nous devrions lire *habiletés d'influence* plutôt que *rôle et responsabilités* comme nom de la formation.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Ce point a été traité à l'arrivée de madame Lambert à 20 h.

Séance filmée

Pour le moment, ce n'est pas accepté.

Recommandation

Madame Bonneau révisé les recommandations avec les membres.

En ce qui concerne la politique, cela est remis à l'an prochain étant donné le travail fait pour le PEVR.

À propos des plans d'intervention, madame Bonneau nous explique qu'il arrive parfois que certains plans doivent être refaits. Madame Hélène Lussier propose d'attendre de voir les réponses du comité au questionnaire afin de nous aider à formuler nos recommandations.

Quant à la transition primaire-secondaire, madame Bonneau nous informe que les directions du secondaire offrent les options possibles. Madame Josée Foisy nous informe que l'école secondaire Massey-Vanier a envoyé une invitation aux parents pour une rencontre sur la concomitance.

Aides technologiques

Madame Bonneau nous dit qu'elle a envoyé le document de la mesure 30810. Elle nous explique aussi que l'on doit rééduquer les élèves avant de juger s'ils ont besoin d'aide technologique. Il y a toute une démarche et l'élève peut avoir accès à une aide technologique même s'il n'a pas son propre portable.

Bulletin modifié

Madame Bonneau nous explique qu'au départ, dans les classes d'adaptation, les bulletins étaient modifiés et qu'à partir de l'an prochain ce sera le contraire. Les bulletins seront, au départ, en bulletin régulier et les enseignants devront faire la demande pour qu'un élève ait un bulletin modifié.

Madame Huard aimerait savoir si l'information sera donnée aux parents lorsque son enfant doit avoir un bulletin modifié et si la Commission scolaire s'assure que chaque enfant qui a un bulletin modifié a un plan d'intervention dans lequel la modification est indiquée.

Madame Bonneau précise que le bulletin modifié est en dernier recours et que beaucoup de choses doivent être essayées avant. Elle propose qu'une présentation soit faite sur la modification et l'adaptation par une conseillère pédagogique. Le comité manifeste le désir de recevoir cette présentation.

Actuellement, les élèves en classe spécialisée reçoivent un bulletin modifié. Si l'enfant réussit bien et qu'il n'a pas de modification, l'enseignant doit aviser la secrétaire pour faire changer l'information. Ceci apporte une certaine confusion, car les enseignants ne pensent pas toujours à faire retirer la modification et la modification n'est pas pour l'ensemble des disciplines.

Dans ce contexte, madame Bonneau et monsieur Morissette regarderont la possibilité de revenir avec un bulletin régulier.

Questionnement et PI

Ces sujets ont été traités en cours de rencontre.

5. PAROLE AU PUBLIC

Point traité après le point 7 et à l'arrivée de Madame Lambert à 20 h.

Mesdames Évelyne Lebeau et Émilie Arsenault sont présentes pour nous parler de leur projet d'école alternative. Elles désirent faire avancer les choses et elles nous demandent d'appuyer le projet. Il y a une grande demande de la population pour une école alternative à Granby. Elles veulent débiter par la maternelle, les 1^{re} et 2^e années et avoir au maximum 250 élèves. Elles pensent que d'avoir des locaux à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc serait une bonne solution. Quelques questions sont posées par les membres. Voici leurs réponses : la sélection sera faite à la pige, si le nombre d'inscriptions est trop grand. L'apprentissage se fera par projet et il y a quelques cours structurés. Elles nous mentionnent que le taux de décrochage est beaucoup moins élevé pour les élèves qui vont à l'école alternative.

En suivi à leur présentation, madame Sara Ménard demande que l'on reçoive le programme de l'école afin que le comité puisse se positionner.

20 h 15 Départ de monsieur Simon Fillion

6. PRÉSENTATION : FLEXIBILITÉ, ADAPTATION, MODIFICATION

La différenciation pédagogique en contexte d'apprentissage

Une présentation est faite par mesdames Manon Langevin et Marie-Christine Zahra. Elle sera disponible et expédiée aux membres.

La flexibilité est un choix offert à tous les élèves.

L'adaptation est offerte à un élève lorsque la difficulté persiste malgré la flexibilité. Cela ne modifie pas le niveau académique et l'adaptation doit être consignée dans un PI.

La modification, quant à elle, réduit les attentes face au programme. Cela doit demeurer une situation très rare. Cela n'est pas de faire une année antérieure, mais plutôt de diminuer la tâche. De plus, on peut modifier seulement une discipline au complet et non pas seulement une compétence (exemple : français, mathématiques).

7. CONSULTATION PEVR

Madame Bonneau nous informe que 2000 réponses ont été reçues en suivi au sondage. Tous les gens concernés ont été sondés, que ce soit les parents, les enseignants ou les membres du personnel. Elle nous mentionne qu'à titre de comité, nous pouvons faire des recommandations, que la commission scolaire en est qu'à la présentation des premiers résultats et que le PEVR final sera adopté le 22 mai prochain par le conseil des commissaires.

Quelques membres ont fait des commentaires.

Madame Stéphanie Bureau mentionne être restée sur son appétit après avoir répondu au questionnaire.

Madame Karine Bédard a trouvé les choix de réponse difficiles.

Madame Josée Foisly mentionne qu'elle n'a pas répondu, car elle trouvait cela trop ambigu.

Monsieur Simon Fillion mentionne qu'il aurait aimé que le comité soit consulté avant la mise en ligne du questionnaire.

Madame Marie-France D'Amour demande quel était le but de ce questionnaire. Madame Bonneau explique que cela servira à l'alignement de la commission scolaire pour les grandes visées de la commission scolaire dans le PEVR.

Hors sujet au point

Monsieur Simon Fillion propose et madame Christine Alarie appuie que le questionnaire sur le PI qui a été fait par un sous-comité soit envoyé aux membres afin de nous aider à travailler les recommandations et voir aussi si cela serait pertinent de le faire remplir par d'autres parents ayant un enfant avec un plan d'intervention.

21 h Mesdames Patcy Ruel et Stéphanie Bureau quittent.

8. CONCOURS DU NOM DU SERVICE SPÉCIALISÉ POUR LES ÉLÈVES TSA

Madame Bonneau informe les membres sur le lancement d'un concours ouvert à toutes les classes ESI afin de trouver un nouveau nom à ces classes. Le nom avait été donné il y a quelques années et les classes étaient davantage basées sur le modèle TEACCH. Mais maintenant, de plus en plus d'enseignants utilisent l'approche interactionnelle. Les jeunes apprennent par des activités de la vie courante ce que nous appelons l'approche interactionnelle. Et les résultats sont très intéressants. Les conseillères pédagogiques aident les enseignants volontaires à mettre cette approche en place et cela fait des petits.

Le comité EHDAA sera le juge de ce concours et la classe gagnante recevra un « Bean bag » pour la classe de la part des services éducatifs.

Madame Lambert informe, qu'à son conseil d'établissement, il a été indiqué qu'il manquait de soutien de la part de la Commission scolaire lors de l'implantation d'une nouvelle classe d'adaptation dans l'école. Madame Bonneau nous informe que lorsqu'il s'agit d'une nouvelle clientèle le soutien est plus grand que si c'est un ajout de classe avec une clientèle pour laquelle il y avait déjà une classe dans l'école. Elle mentionne aussi prendre bonne note de cette information.

Une feuille circule dans la salle et les membres doivent classer leur choix de 1 à 3, 1 étant le meilleur choix. Par la suite, une compilation des choix sera faite et le nom le plus choisi sera le nouveau nom des classes spécialisées pour les élèves TSA.

9. PORTRAIT DES CLASSES SPÉCIALISÉES : PROJECTION 2018-2019

Explication de madame Bonneau sur la différence entre processus et portrait.

Processus : C'est le nombre de demandes par catégorie et cela n'est pas terminé.

Portrait : C'est le nombre de classes, leur lieu d'appartenance et les ouvertures de classes.

21 h 20 départ de Madame Sonia Archambeault

Le portrait : Pas de changement au niveau des classes, DGA, DIM, DIP, Krysalide, Orchidée, des services Hybride et Oasis.

Il y aura ajout d'une classe DIL à l'école Saint-Joseph de Granby, ouverture de 2 classes ESI, dont l'une à l'école Sainte-Famille et l'autre à Notre-Dame de Stanbridge. Il y aura aussi ouverture d'une classe de maternelle ESI à l'école du Phénix (pavillon Sainte-Marie). Au secondaire, pas de changement dans la classe DIM, mais un mixte de clientèle dans une classe à l'école secondaire de la Haute-Ville. Pas d'ouverture en classe ESI, mais il y aura une classe TEAM à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc.

Il y aura donc ouverture de 3 nouveaux groupes, cette année. Le nombre de demandes et d'acceptations sera présenté à la prochaine rencontre.

10. PROCESSUS DE CLASSEMENT 2018-2019

Remis à la séance de juin.

11. CAPSULE DU CCSEHDAA PAR LA FÉDÉRATION DU COMITÉ DE PARENTS

Remis à la séance de juin.

12. SUIVI : WEBINAIRE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE PERRAS

Monsieur Jean-Claude Perras nous parle du Webinaire et des habiletés d'influences. Il nous informe que ce Webinaire parlait beaucoup de savoir-être et comment pousser les projets qui vont aider les enfants. Il y a eu aussi l'importance de l'approche en communication et du bon réseautage. Le PowerPoint sera envoyé aux membres.

13. SUIVI BUDGÉTAIRE

Madame Suzie Lambert informe les membres du budget. Il reste actuellement 1 936 \$, il faut enlever un montant de 536 \$ pour une conférence. Il restera donc 1 400 \$. Elle demande donc aux membres d'envoyer le plus rapidement possible leurs frais de déplacement.

Madame Sara Ménard propose et madame Hélène Lussier appuie que l'on alloue un montant de 500 \$ à un membre pour une participation au congrès de la FCPQ qui aura lieu le 1^{er} juin 2018 à Rivière-du-Loup.

14. CORRESPONDANCE

Madame Claudie Charbonneau a envoyé un courriel à propos de l'éducation physique. Elle demande si cela est un cours obligatoire, car elle a un jeune qui vit de grandes difficultés et angoisse les jours où il a de l'éducation physique. Madame Bonneau, nous informe qu'il y a un minimum obligatoire par le ministère, mais qu'un cours peut être retiré pour un certain temps, surtout, si l'enfant est en grand besoin. Elle invite madame Charbonneau à communiquer avec elle au besoin.

15. MOT DE LA DÉLÉGUÉE ET DE LA COMMISSAIRE

Madame Sara Ménard nous informe qu'elle fera suivre un courriel aux membres suite à la séance extraordinaire du Comité de parents sur le PEVR et invite les membres à y assister.

Madame Lambert nous informe que la classe DIM de l'école Saint-Jean fera des muffins les vendredis à la cafétéria et que l'équipe les Griffons des élèves des classes DIM de l'école secondaire Haute-Ville qui jouent en compétition au hockey-balle a remporté la médaille d'or.

Madame Mélanie Huard mentionne que les commissaires ont adopté à la majorité le redécoupage des secteurs scolaires le 27 mars dernier et que le PEVR devrait être adopté le 22 mai prochain.

16. CONFÉRENCES

La prochaine conférence aura lieu le 8 mai à l'école secondaire Massey-Vanier et portera sur la neuropédagogie. La conférencière sera madame Irène Duranleau. Madame Lambert enverra l'invitation à Mesdames Charbonneau et D'amour afin qu'elles puissent en faire la promotion.

17. VARIA

Questionnement de madame Stéphanie Bureau quant au nombre d'élèves de la commission scolaire qui fréquente l'école à temps partiel.

Madame Bonneau nous informe que cela n'est pas comptabilisé systématiquement et que cette décision est prise par les écoles. Elle redirige madame Bureau vers l'accès à l'information. (Madame Mélissa Tossel).

Questionnement de madame Suzie Lambert quant à la mention du diagnostic sur le PI

Madame Bonneau nous indique qu'il n'y a pas de balise légale par rapport au diagnostic sur le PI, mais qu'à la Commission scolaire on préconise le moins de détails possible par rapport au diagnostic.

Madame Stéphanie Bureau nous informe du nouveau service qu'elle offre au privé, soit un service de répit ainsi que de l'aide en tant que TES. Elle informe les membres qu'elle a des cartes d'affaires si cela intéresse les gens.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Josée Blanchard propose et monsieur Jean-Claude Perras seconde la levée de l'assemblée à 22 h.

Madame Suzie Lambert,
Présidente